

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 03/05/2022

108 personnes mises à l'abri à Paris 18^{ème} ce matin à proximité de la Porte de Clignancourt

Les services de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ont procédé ce 3 mai à la 5^e opération de mise à l'abri depuis le début de l'année. 108 personnes ont été prises en charge à proximité de la Porte de Clignancourt, dont 105 hommes isolés prises en charge en CAES francilien et 3 mineurs orientés par la Ville de Paris vers l'aide sociale à l'enfance.

Les personnes accueillies au sein des CAES vont y bénéficier d'une évaluation de leur situation administrative, d'un accompagnement social, sanitaire et administratif avant d'être ré-orientées vers des hébergements adaptés à leur situation en Île-de-France.

A leur arrivée dans la structure, il est proposé aux personnes de réaliser un test de dépistage antigénique de la COVID-19. En cas de test positif, il leur est proposé une orientation vers un centre réservé aux personnes testées positives dont l'état de santé ne requiert pas d'hospitalisation.

Depuis le début de l'année 2022, ce sont ainsi 1 120 personnes qui ont été mises à l'abri dans le cadre d'opérations régulièrement conduites par les services de l'Etat. Toutes les personnes prises en charge lors de ces opérations se voient proposer un hébergement.

La mobilisation de l'Etat pour accompagner les personnes les plus précaires est permanente. En Île-de-France, chaque nuit, ce sont plus de 155 000 personnes en situation de précarité qui bénéficient ainsi d'une prise en charge au titre de l'hébergement.

Contact presse

**Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris**

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



@Prefet75_IDF